



DU DELEGUE A LA PROTECTION DE DONNEES (DPO) : DROIT & MANAGEMENT DE LA SECURITE DES DONNEES

Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Véritable enjeu au sein des entreprises et des entités publiques, la protection et le management des données à caractère personnel est un secteur professionnel en plein essor. Depuis l'entrée en application du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), en mai 2018, le nombre d'offres d'emploi et les demandes d'expertises ne cessent d'augmenter. Désormais de nombreux organismes ont l'obligation de désigner un DPO (Délégué à la protection des données – Data protection officer).

Acteur clé de la conformité au RGPD, le DPO doit posséder des connaissances spécifiques en droit et des compétences en matière de protection et de management de la sécurité des données. Réel chef d'orchestre, il exerce une mission d'information, de conseil et de mise en place de stratégies de sécurité et de protection des données sensibles des institutions publiques et des entreprises privées. Le DPO assure une mission de veille juridique et réglementaire sur les aspects liés à la sécurité des données numériques. Le DPO est également chargé de coopérer avec la CNIL et d'être le point de contact de celle-ci.

Le diplôme d'université (DU) Délégué à la protection des données (DPO) : droit & management de la sécurité des données est une formation pluridisciplinaire de type métiers avec une dimension à la fois juridique,

managériale, économique et technique. Il permet d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires au management de la sécurité des données en général et à l'exercice de la fonction de DPO en particulier.

Le programme vise à former des professionnels capables de développer et piloter une stratégie de sécurisation des données sensibles des entreprises privées et publiques, avec une meilleure prise en compte de la protection des données, dès la conception des systèmes (Privacy by Design et Privacy by Default).

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant exercer le métier de DPO au sein d'un organisme public ou privé, à tout professionnel confronté aux problématiques liées au RGPD (mise en place, conformité, etc.) et aux stratégies de sécurisation des données sensibles et aux étudiants (ayant validé un Master 1 ou équivalent) désirant s'orienter vers le métier de DPO ou cherchant à acquérir des compétences complémentaires à leur parcours universitaire.

Exemples de professionnels concernés par ce diplôme d'université :

- * Les personnes souhaitant disposer d'une expertise en matière de RGPD et de protection des données sensibles
- * Les personnes travaillant dans l'administration et les collectivités territoriales désirant occuper un poste de DPO au sein de leur institution



- * Les DPO exerçant au sein d'un organisme public ou privé désirant renforcer leurs compétences
- * Les anciens correspondants informatique et libertés (CIL)
- * Les professionnels du droit (juriste, avocat, etc.)
- * Les personnes chargées de la sécurité des systèmes d'information, les informaticiens, les ingénieurs en cybersécurité
- * Les professionnels de la conformité et de la gestion des risques
- * Les spécialistes des ressources humaines

Débouchés professionnels visés :

DPO, responsable protection des données (collectivités territoriales et entreprises privées), expert en conformité RGPD, manager de la sécurité des données et des traitements, etc.

Equipe pédagogique et partenariats :

Cette formation est codirigée par le Professeur Guylain Clamour, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier et Adel Jomni, Maître de conférence à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants universitaires, juriste exerçant à la CNIL, avocats, magistrats, experts en cybersécurité, représentants (DPO) de grands groupes, etc.

Ce diplôme d'université bénéficie de partenariats avec le journal Les Echos et le cabinet Haas avocats. Le premier organisme possède une longue expérience dans la formation des cadres et dirigeants d'entreprises. Le second est l'un des plus grands cabinets français dans le domaine du « droit et numérique ».

Responsable pédagogique : Adel JOMNI, Maître de conférence, Centre du Droit de l'Entreprise, Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

Les + de la formation

Lieu(x) de la formation : Montpellier. 50 % de la formation peut être suivie à distance

Contact(s) administratif(s) :

Coordnatrice de la formation : Caroline Fleuriot – [✉ Courriel](#)

Téléphone : 04 34 43 29 53 (en raison des circonstances sanitaires, le contact téléphonique n'est pas toujours opérationnel)

Demande d'informations :

Secrétariat du diplôme - [✉ Courriel](#)

Pour découvrir l'actualité de cette formation, **visitez son [site internet](#) et retrouvez la sur [Facebook](#) et [Twitter](#)**

Admission

Public cible

Niveau d'entrée.

_Pour la formation initiale : Étudiants ayant validé une Licence 3 (ou équivalent).

_Pour la formation continue : Pour les étudiants en formation continue : bac + 3 ; ou bac + 2 avec une année d'expérience professionnelle.

Exemples de professionnels concernés par ce diplôme d'université :

- Les personnes souhaitant disposer d'une expertise en matière de RGPD et de protection des données sensibles



- Les personnes travaillant dans l'administration et les collectivités territoriales désirant occuper un poste de DPO au sein de leur institution
- Les DPO exerçant au sein d'un organisme public ou privé désirant renforcer leurs compétences
- Les anciens correspondants informatique et libertés (CIL)
- Les professionnels du droit (juriste, avocat, etc.)
- Les personnes chargées de la sécurité des systèmes d'information, les informaticiens, les -ingénieurs en cybersécurité
- Les professionnels de la conformité et de la gestion des risques
- Les spécialistes des ressources humaines

Niveau d'études requis pour ces étudiants en formation continue : niveau Licence 3 validé (ou équivalent) ; ou au minimum bac + 2 avec au moins deux années d'expérience professionnelle.

Droits de scolarité

Droits de scolarité

Étudiant : 850 euros

Professionnel : 3000 euros (possibilité de payer en plusieurs fois)

Conditions d'inscription :

Sélection sur dossier

- * Capacité d'accueil limitée – 20 personnes maximum
- * Date limite de dépôt du dossier de candidature : 20 novembre 2020

Pré-requis recommandés

Le suivi de cette formation ne nécessite pas des compétences particulières en droit ou en nouvelles technologies. Un intérêt pour les questions (juridiques, économiques, techniques) touchant au domaine de la protection des données en général et à celui de la protection des données à caractère personnel en particulier est nécessaire.

Et après

Poursuites d'études

<https://www.umontpellier.fr/formation/information-orientation-insertion/>

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Adel Jomni

☎ +33 4 34 43 29 53

✉ adel.jomni@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Guylain Clamour

☎ +33 4 34 43 27 52

✉ guylain.clamour@umontpellier.fr

Secrétariat du diplôme

✉ du-dpo@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique